

Résolutions du Congrès universel de la paix concernant l'enseignement international

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS UNIVERSEL DE LA PAIX

CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT INTERNATIONAL

Le XVI^{me} Congrès universel de la Paix, réuni à Munich, du 9 au 14 septembre 1907, a adopté au nombre de ses résolutions les suivantes :

Enseignement international. — Le Congrès apprend avec une vive satisfaction que M. le Ministre de l'Instruction publique de la République française est disposé à prendre l'initiative d'une conférence intergouvernementale chargée de rechercher les meilleurs moyens d'organiser un système international d'enseignement.

L'adoption de ce système comporterait l'élaboration d'un programme des divers degrés d'enseignement qui, appliqué dans quelques établissements des divers pays, à côté de l'enseignement national, permettrait aux jeunes gens de passer alternativement d'un pays à l'autre sans préjudice pour leurs études. La conférence déterminerait les conditions de délivrance de diplômes internationaux servant de sanction à ces études, ainsi que les conditions d'équivalence de ces diplômes avec les diplômes nationaux.

Discipline scolaire et subordination volontaire. — Le Congrès reconnaît qu'une réforme de la discipline scolaire est indispensable pour rendre efficaces, dans l'enseignement, les idées de pacifisme et de conciliation.

Sans méconnaître la valeur de l'obéissance et d'une stricte discipline, nous demandons que, au moment où, dans les armées elles-mêmes, l'emploi de la violence, des coups et des injures a été condamné et tend de plus en plus à disparaître, l'obéissance fondée sur la crainte soit remplacée dans les écoles par l'obéissance fondée sur la confiance, l'estime et l'affection.

C'est ainsi que l'on parviendra à réaliser l'évolution de l'éducation, qui tend à aller de l'accoutumance inconsciente à la subordination volontaire de l'individu à la collectivité, et vers la discipline consciente découlant de la conviction.

Education et Patriotisme. — Le Congrès engage les éducateurs de la jeunesse à accentuer la thèse que le patriotisme le plus éclairé est celui qui s'applique à former un lien fraternel entre les nations.

Etude de langues et cours de vacances internationaux. — Le Congrès signale l'importance des diverses associations pour l'étude des langues, ainsi que des cours de vacances ouverts aux étrangers dans un certain nombre d'Universités en France, en Grande-Bretagne, en Autriche et en Allemagne, comme moyens de favoriser l'entente cordiale entre les nations, et engage chacun de ses membres à contribuer à la création ou au développement de pareilles institutions.

Enseignement de l'Esperanto. — En considération des résolutions adoptées par le premier Congrès international de la Paix (recherche d'une langue internationale) et par les 9^{me} et 14^{me} Congrès (langue

Esperanto), le 16^{me} Congrès exprime le désir que l'Esperanto soit enseigné dans les écoles à titre de langue auxiliaire internationale, et charge le Bureau international de la Paix de transmettre ce désir aux gouvernements.

Mise au concours d'un Précis du Pacifisme. — Le Congrès prend connaissance, avec une vive satisfaction, du concours organisé par le Bureau international de la Paix, relatif à la rédaction d'un *Précis pour servir aux éducateurs des écoles de tous degrés à exposer les principes et les applications du Pacifisme*. Au cours de l'ouvrage, l'auteur montrera comment peuvent se concilier et se compléter les devoirs envers la Patrie et les devoirs envers l'Humanité.

Le prix à décerner est de 1500 francs. Il pourra être divisé. Des mentions honorables pourront être accordées. Le Bureau international de la Paix aura le droit de faire imprimer et éditer pour son compte, en tout ou en partie, avec toutes annexes qu'il jugera nécessaires, les mémoires primés. La restitution des manuscrits ne pourra être exigée. Les travaux inédits sont seuls admis au concours.

Les mémoires, écrits sur le recto seulement et avec marge, en français, en allemand, en anglais, en italien ou en esperanto, devront être déposés au Bureau international de la Paix, Kanonenweg, 12, à Berne (Suisse), au plus tard le 30 décembre 1908.

Ils devront, de préférence, ne pas dépasser 30 000 mots. Chaque concurrent écrira en tête de son mémoire deux devises, qu'il reproduira sur une enveloppe cachetée, qui contiendra ses noms, prénoms et adresse.

Le Bureau international de la Paix tient à la disposition des candidats au concours un certain nombre de documents pacifistes.

Petits échos — non officiels —
d'une conférence d'instituteurs

Des bords du lac de Seedorf, le 15 mai.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Pas de veine, pensais-je, le jeudi 15 mai, au matin, en enveloppant d'un coup d'œil un horizon gris et maussade, qui vous donnait comme du froid dans le dos. Cette mauvaise impression ne dura guère, car j'aime les conférences : on y apprend chaque fois du neuf ; on y revoit des amis de vieille, bien vieille date... Malheureusement, combien déjà manquent à l'appel ! Combien déjà ont abordé aux rives mystérieuses d'où nul ne revient. La poussée des jeunes arrive, irrésistible et bientôt viendra le jour où la scène leur appartiendra en entier. Mais laissons ces idées lugubres et dirigeons-nous vers la gare minuscule de Rosé,